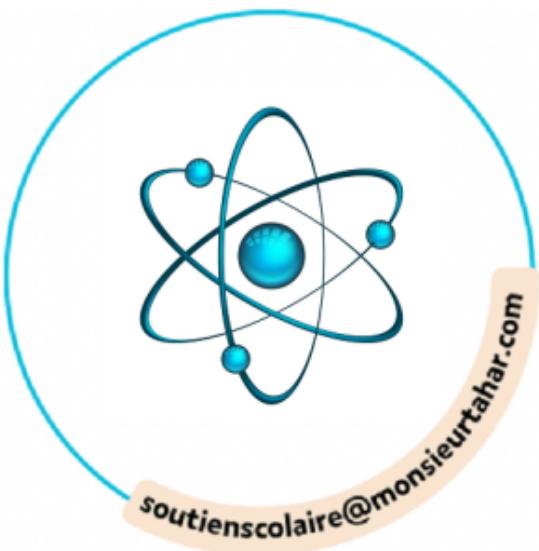


SES



CHAPITRE 11



L'essentiel



Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

En France, depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen (1789), l'égalité est une valeur fondamentale. Pourtant, la crise des Gilets jaunes en 2018-2019 montre qu'une partie de la société conteste les inégalités aujourd'hui. Comment ont-elles évolué depuis le xx^e siècle ? Sont-elles justifiées ? Quels sont les enjeux de l'action des pouvoirs publics pour la justice sociale ?

A La dynamique des inégalités économiques et sociales

1. Comment ont évolué les inégalités économiques depuis le début du xx^e siècle ?

■ Depuis le début du xx^e siècle, les **inégalités de revenus** ont tendance à décroître, comme le montrent différents indicateurs tels que la part de revenu des 1 % les plus riches (**top 1 %**), ou bien encore le **rapport inter-quantiles**. Cependant, le **coefficient de Gini** qui permet une analyse plus globale de la concentration des revenus montre que la baisse des inégalités s'est arrêtée au début des années 1980, et qu'elles sont reparties à la hausse dans la plupart des pays développés (à partir du début du xx^e siècle pour la France). En effet, les revenus des 10 % les plus riches progressent plus rapidement.

■ La **courbe de Lorenz** permet de montrer ces inégalités, en comparant graphiquement la distribution du revenu total ou du patrimoine à une situation parfaitement égalitaire. En France, les 10 % de personnes les plus riches gagnent environ 25 % des revenus et détiennent 50 % du patrimoine total.

2. Comment les inégalités se cumulent-elles ?

■ Les **inégalités économiques** sont **cumulatives** : les inégalités de revenus génèrent des inégalités de patrimoine encore plus fortes via l'épargne, et ce patrimoine génère des revenus de la propriété qui accentuent les inégalités de revenus. Par ailleurs, elles sont en partie **héritataires**, via l'héritage économique et culturel, ce que mesure la **corrélation de revenu parents-enfants**.

■ Les **inégalités économiques** induisent également des **inégalités sociales** qui concernent l'accès à des ressources non monétaires comme les conditions ou modes de vie (conditions de logement, écarts d'espérance de vie, réussite scolaire, etc.). Ainsi, les **inégalités économiques et sociales** ont un caractère **multiforme et cumulatif** : elles se cumulent et s'engendrent mutuellement.

B La justice sociale face aux inégalités

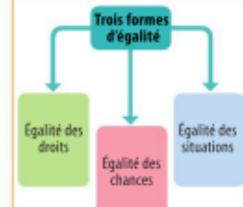
3. Quelles sont les différentes formes d'idéal égalitaire ?

■ La **justice sociale** désigne l'ensemble des principes qui définissent une société juste. Plusieurs conceptions de la justice sociale coexistent, en s'appuyant sur trois **conceptions possibles de l'égalité**. Tout d'abord, l'**égalité des droits**, qui implique les mêmes droits et devoirs pour tous les citoyens. Ensuite, l'**égalité des chances** correspond à l'égale possibilité pour tous les individus d'accéder à toutes les positions sociales, quelles que soient leur naissance. Enfin, l'**égalité des situations** ou égalité réelle se traduit par l'égalité des conditions matérielles de vie. 

4. Qu'est-ce qu'une société juste ?

■ Plusieurs conceptions de la justice sociale s'affrontent pour déterminer sur quels principes s'établit une société juste. Tout d'abord, pour l'**utilitarisme**

1 Les différentes formes d'égalité



NOTIONS

Inégalités

Disparités d'accès à une ressource ou une pratique socialement valorisée. Les inégalités économiques concernent les seules ressources monétaires (salaire, revenus, épargne, patrimoine).

Top 1 %

Part des 1 % de ménages ou d'individus les plus favorisés dans le revenu ou le patrimoine total.

Rapport inter-quantiles

 [Fiche outil n° 6 p. 356](#)

Coefficient de Gini

 [Fiche outil n° 7 p. 358](#)

Courbe de Lorenz

Voir Coefficient de Gini.

Corrélation de revenu parents-enfants

Indicateur qui mesure l'influence des revenus des parents sur celui des enfants.

Justice sociale

Principes qui permettent d'apprécier le caractère juste ou injuste d'une société, notamment de la répartition des droits et devoirs entre ses membres.

Égalité des droits

Situation dans laquelle les individus ont les mêmes droits et devoirs, quelles que soient leurs caractéristiques.

Égalité des chances

Situation dans laquelle chaque individu, quelle que soit son origine ou ses caractéristiques, a les mêmes possibilités d'accéder aux positions sociales et aux ressources (épargne, revenu, etc.) qui permettent de les atteindre.

Égalité des situations

Situation dans laquelle les individus ont le même accès à une ressource ou pratique socialement valorisée.



(Jeremy Bentham, John Stuart Mill), la distribution des revenus est juste si elle permet de maximiser le bien-être global dans la société (« le bonheur du plus grand nombre »). Pour l'**égalitarisme strict** (Karl Marx), la société est juste si elle applique la règle de « chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». Cette approche égalitariste a pour objectif de réduire les inégalités et partager les richesses pour atteindre l'égalité réelle. L'**égalitarisme libéral** propose de concilier liberté et égalité. Ainsi, pour John Rawls, les inégalités sont justes si elles reposent sur une liberté égale des individus, l'égalité des chances, et si elles permettent d'améliorer la situation des plus désavantagés.

■ **Cette poursuite de l'idéal égalitaire est rejetée par le libertarisme** (Robert Nozick, Friedrich Hayek). Dans cette conception, la justice sociale est réalisée dès que la liberté et l'égalité des droits des individus sont respectées. Les inégalités sont légitimes car elles reposent sur les décisions individuelles libres et reflètent le talent naturel des individus.

2 Les moyens d'action publique pour la justice sociale

Quatre moyens des pouvoirs publics pour la justice sociale

Protection sociale

Fiscalité

Services collectifs

Lutte contre les discriminations

NOTIONS

Utilitarisme

Conception de la justice sociale où la société juste est celle qui maximise le bonheur total de ses membres. Cette conception suppose une mesure du bonheur individuel et collectif, appelée « utilité ».

Égalitarisme strict

Ensemble de conceptions de la justice sociale qui donnent une priorité à l'égalité, comprise comme égalité des situations, ce qui peut impliquer de limiter la liberté des membres de la société.

Égalitarisme libéral

Ensemble de conceptions de la justice sociale qui donnent une priorité à la liberté sur l'égalité, conçue comme égalité des droits et des chances plutôt que des situations, mais considérant aussi que cette conception de l'égalité est une condition pour que la liberté s'exerce.

Libertarisme

Conception de la justice sociale qui considère la liberté individuelle comme un droit naturel inaliénable qui s'appuie sur la propriété : propriété de son corps, propriété matérielle, immatérielle.

Fiscalité

Ensemble des prélèvements obligatoires qui financent les administrations publiques

Services collectifs

Services non marchands produits par les administrations publiques et mis à disposition des ménages sous la forme de prestations en nature.

Discrimination

Situation défavorable d'une personne ou d'un groupe de personnes du fait d'un traitement inégal en raison de critères privilégiés par la loi (sexe, origine, handicap, orientation sexuelle...).

Désincitation

Changement d'un paramètre qui modifie l'analyse coût-avantage et donc les décisions de certains agents.

C L'action des pouvoirs publics pour favoriser la justice sociale

5. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils favoriser la justice sociale ?

■ Les pouvoirs publics ont développé de nombreux dispositifs pour réduire les inégalités. **Historiquement, le premier a été la fiscalité**, en particulier les impôts progressifs comme l'impôt sur le revenu, mais la part de ces impôts baisse et **les prélevements obligatoires sont moins redistributifs depuis les années 1980**.

■ **Ce sont donc surtout les prestations de protection sociale et les services collectifs financés par les prélevements obligatoires qui jouent un rôle redistributif.** Après la Seconde Guerre mondiale, l'État-providence a instauré un système d'assurances sociales reposant sur les cotisations sociales et permettant de couvrir les individus face aux risques sociaux (maladie, vieillesse, chômage...). Par ailleurs, les inégalités n'étant pas seulement économiques, l'État fournit aux ménages des services non marchands, gratuits ou semi-gratuits, comme la santé, l'éducation, le logement ou bien le transport.

■ **Enfin, l'État agit sur les inégalités en créant des règles juridiques pour lutter contre les discriminations.** En application d'un article de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la loi proclame ainsi depuis 1973 le principe « à travail égal, salaire égal » entre femmes et hommes, mais les pratiques prennent du temps à s'adapter, comme le montrent de manière frappante les écarts de rémunération entre sportifs et sportives professionnels. De même, à l'école, des mesures de discrimination positive comme les quotas de boursiers dans Parcoursup ou des modes d'accès spécifiques à des filières sélectives (Sciences Po, par exemple) favorisent l'accès des lycéens de l'éducation prioritaire. (Schéma 2)

6. Les pouvoirs publics peuvent-ils réduire les inégalités ?

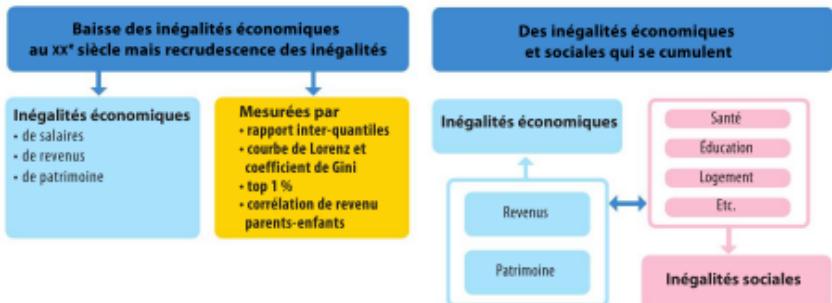
■ **L'action des pouvoirs publics pour la justice sociale s'opère sous contrainte de financement** : les dépenses augmentent, obligeant à augmenter les ressources, mais aussi à faire des choix (exemple : réforme des retraites).

■ **De plus, des critiques d'efficacité se développent** contestant la capacité des pouvoirs publics à réduire les inégalités et à lutter contre les discriminations. Par ailleurs, certains dénoncent les effets pervers de la protection sociale : en versant des prestations sociales, les pouvoirs publics engendraient des **désincitations** au travail (« trappes à inactivité »), les revenus du travail pouvant être inférieurs à ceux issus de la protection sociale.

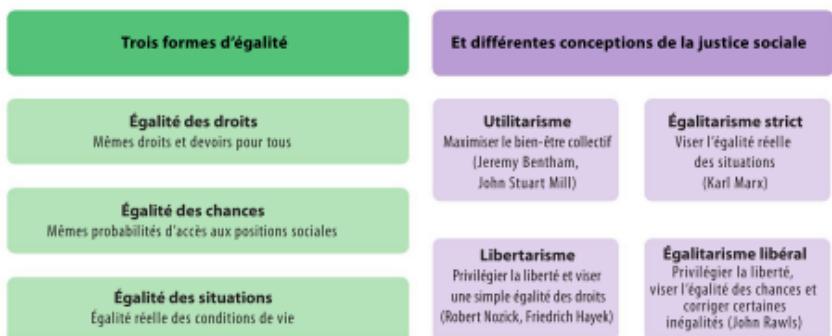
■ **Enfin, la légitimité de l'action des pouvoirs publics est remise en cause** : par exemple, la fiscalité est critiquée et on assiste à un moindre consentement à l'impôt de la part des citoyens.



A La dynamique des inégalités économiques et sociales



B La justice sociale face aux inégalités



C L'action des pouvoirs publics pour favoriser la justice sociale

